

L'hon. M. PUGSLEY: Que l'honorable député ne se reproche pas trop vivement de n'avoir pas plus instamment signalé cette affaire à l'attention du département. Je ne pense pas que le résultat en eût été beaucoup changé, car nous voulions y aller avec prudence. J'ai pris sur moi de faire sauter l'ancien barrage, parce que, sans cela, une grande partie de la ville de North-Bay aurait été inondée, et une grande partie de la voie du Pacifique-Canadien enlevée par les eaux. Il fallait agir promptement, et je donnai ordre de le faire sauter à la dynamite afin de prévenir la destruction de propriétés de valeur. Nous avons dû payer de fortes indemnités à des propriétaires de terrains, et avant de reconstruire le barrage j'ai pensé que les ingénieurs devraient faire un examen des plus sérieux des lieux, de manière à avoir l'assurance que les mêmes inconvénients ne se reproduiraient plus. J'ai agi avec le plus de célérité possible, si l'on tient compte de la forte besogne dont le département est chargé. Nous allons faire reconstruire le barrage aussitôt que possible, et je pense pouvoir donner à l'honorable député l'assurance qu'il sera achevé dans le cours de la présente année, et qu'on sera parfaitement satisfait des résultats.

M. EDWARDS: Il existe un barrage dans le comté de Frontenac et je serais très heureux si le ministre le faisait sauter; je ne lui demanderais jamais de le reconstruire, car il coûte à la municipalité de \$400 à \$700 par année sous forme d'indemnité pour dommages causés par les inondations.

L'hon. M. PUGSLEY: Certains de ces barrages occasionnent plus de dégâts qu'on ne s'imaginerait.

M. EDWARDS: A-t-il été affecté quelque argent cette année pour le dragage de port de Kingston. L'intérêt que j'y ai, c'est que le dragage de cette partie du port dans le voisinage de l'emplacement de l'ancien haut fourneau faciliterait l'enlèvement du minerai de fer.

L'hon. M. PUGSLEY: Cette question est l'objet, non seulement de notre examen, mais de notre examen favorable. J'ai reçu une députation récemment, et c'est là un des articles inscrits dans notre programme.

M. SPROULE: N'est-il pas temps de lever la séance?

L'hon. M. PUGSLEY: Laissez-nous voter encore quelques petits crédits.

Draperies pour les édifices de l'administration fédérale, à l'occasion du décès de Sa Majesté le feu roi, \$27,000.

L'hon. M. PUGSLEY: A la suite du décès de Sa Majesté le feu roi, nous dûmes demander au Gouverneur général d'émettre

un mandat au montant de \$35,000, et nous n'en avons dépensé que \$27,000.

M. PORTER: Quelle règle avez-vous suivie pour l'utilisation de ces sommes dans les divers centres canadiens?

L'hon. M. PUGSLEY: Nous nous sommes guidés dans une certaine mesure sur le chiffre de la population et l'importance de la ville dans chaque cas. Je pourrais indiquer quelques exemples.

M. PORTER: Indiquez Belleville.

L'hon. M. PUGSLEY: Belleville, \$100; Berlin, \$100; Alexandria, \$50.

M. EDWARDS: Combien avez-vous dépensé pour Kingston?

L'hon. M. PUGSLEY: Pour les divers bâtiments publics de la ville à cet endroit, \$391.10.

M. PORTER: Par l'intermédiaire de qui la dépense a-t-elle été faite à Belleville?

L'hon. M. PUGSLEY: Le plus souvent l'architecte en chef donnait ordre au concierge de dépenser en draperies pour l'édifice au plus \$100.

M. PORTER: D'après l'apparence du bâtiment de Belleville, je serais porté à croire que la dépense n'a pas été de plus de \$20.

L'hon. M. PUGSLEY: Je suis chagrin de l'apprendre.

M. PORTER: C'était ignoble. On l'a très généralement remarqué dans la ville, et je pense avoir raison de répéter après d'autres qui sont au fait de ces choses que la dépense n'a pas dû dépasser \$25. Je conjecture qu'on va fournir au département un état de l'emploi qui a été fait de ces cent dollars?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, nous devons avoir des indications complètes au sujet des matériaux et de la main-d'œuvre.

M. PORTER: Je tiendrais beaucoup à connaître les détails.

L'hon. M. PUGSLEY: Je me les procurerai pour l'information de l'honorable député.

Bâtiments publics d'Ottawa, chauffage, y compris les appointements des mécaniciens, chauffeurs et gardiens, \$17,700.

L'hon. M. PUGSLEY: Je pense avoir fourni des détails complet à propos de ce même crédit lorsqu'il a été délibéré par le comité au cours de l'examen du budget pour le prochain exercice.

M. PORTER: Est-ce le résultat de quelque augmentation du personnel des mécaniciens, chauffeurs et gardiens?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, par suite du plus grand nombre des bâtiments.